

Motion du groupe Rassemblement Dionysien

A l'adresse de Monsieur JP RAFFARIN 1^{er} ministre

Considérant que l'Education Nationale n'est plus la priorité de ce gouvernement, comme ce fut le cas de 1997 à 2001.

Considérant que son démantèlement est en marche et s'inscrit clairement dans une logique libérale :

- Suppression de 20 000 postes d'aides-éducateurs
- Suppression de 5000 postes de maîtres d'internat et de surveillants d'externat
- Réduction des moyens accordés à l'éducation (suppression de postes dans l'enseignement scolaire)
- Gel du plan pluriannuel de recrutement
- Annulation en Mars de 39 millions d'euros de crédit sur les dépenses pédagogiques
- Projet d'expérimentation dans le département et les régions d'un nouveau statut pour les collèges et les lycées
- Transfert aux collectivités locales -sans concertation - de 110 000 personnes TOSS (Techniques, ouvriers, sociaux et services)

Considérant qu'il s'agit d'une remise en cause du modèle républicain, égalitaire aussi bien vis-à-vis des individus que des territoires auquel nous assistons.

Considérant que pour combattre cette réforme néfaste, injuste, des dizaines de milliers de manifestants (personnels enseignants, non enseignants, parents d'élèves) sont descendus dans la rue pour dire :

NON à cette décentralisation là !

NON à la régionalisation du personnel.

Nous demandons instamment au gouvernement d'écouter la France d'EN-BAS qui défile aujourd'hui encore par milliers.

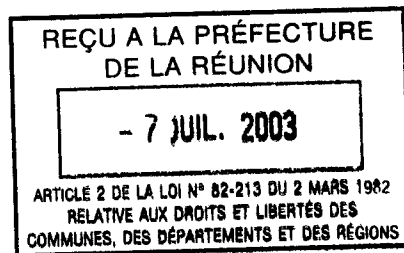
Nous lui demandons d'ouvrir de véritables négociations avec les partenaires sociaux afin de revoir son projet de régionalisation du personnel ATOSS.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(6 voix pour)**

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur la Motion présentée par le Groupe du Rassemblement Dionysien (rejet du texte).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

Pour le Maire absent



Dominique FOURNEL
2^{ème} Adjoint